

Co porteurs du projet



Contact

Gilles LECAILLON

+33 4 67 67 02 84

@ gilles.lecaillon@ecocean.fr

Lieu du projet

- Rade de Marseille
- Baie de Cassis
- Baie de La Ciotat

Durée du projet

60 mois (2015-2020)

Financement



Site internet

www.ecocean.fr

➤ Contexte

C'est à l'initiative du Pôle Mer et de l'Agence de l'Eau RM&C, qu'un premier appel à projet a été lancé en 2010 sur la restauration écologique en milieu marin méditerranéen. Ecocean a donc mené dans ce cadre, une phase de prototypage du procédé BioRestore® en 2012 et 2013 à Marseille puis la réalisation en « modèle 1 » d'une solution de repeuplement en rade de Marseille (projet GIREL_3R - Restauration, Repeuplement et Refuge) en 2014. Par ailleurs, Ecocean a également participé à d'autres expérimentations de repeuplement selon le procédé BioRestore® notamment à Agde en 2010/2011, dans la lagune du Bruscat en 2014/2015 (projet LANDEAU), en Corse et au Barcarès en 2013/2014 (Programme LIFE+ Sublimo) et en Guadeloupe en 2014-2015. **Les résultats prometteurs obtenus dans ces différents projets, ont permis de proposer la mise en place d'une opération innovante et durable de repeuplement à l'échelle de la métropole marseillaise basée sur le procédé BioRestore®.** Ce procédé fait l'objet d'un brevet sur procédé français sur ses parties capture et élevage des post-larves.

➤ Intérêts & Objectifs

Ce procédé - basé sur la pêche de post-larves, leur élevage jusqu'au stade de juvénile et leur réimplantation dans le milieu naturel - permet d'accélérer et de stimuler la résilience de l'écosystème des habitats repeuplés et de favoriser la présence d'espèces à fort intérêt halieutique et patrimonial.

Ce projet doit contribuer au défi N°2 du Contrat de Baie de la Métropole Marseillaise "**Préserver la qualité écologique des milieux littoraux et côtiers**" en s'inscrivant dans une optique de "**préservation de la richesse écologique de Méditerranée**", de "**contribution à la lutte contre le phénomène mondial d'extinction des espèces**", et "**d'amélioration de la connaissance des milieux marins**".

➤ Actions concrètes

Le projet, mené sur trois sites du territoire (Marseille, Cassis, La Ciotat), consiste en trois phases renouvelables annuellement en fonction des cycles biologiques des espèces :

- **Une phase de capture des post-larves** (sur 3 sites : La Ciotat, Cassis et Marseille) avec des attracteurs lumineux spécifiques (CARE). Ces prélèvements sont effectués par des pêcheurs petits métiers locaux formés à la technique.

- **Suivi d'une phase de pré-grossissement des individus prélevés**, dans une ferme d'élevage spécifiquement conçue (installée dans la GPMM à la Vigie Sud). Cette phase s'appuie sur des procédures d'élevage particulières de non domestication.

- **Enfin d'une phase de repeuplement en mer** (à proximité des trois sites de pêche) sur des habitats d'émancipation® (micro-habitats) adaptés aux juvéniles relâchés et immergés temporairement sur le territoire du Contrat de Baie.

➤ Impacts et bénéfices attendus

- Amélioration des **connaissances sur les post-larves méditerranéennes**
- **Contribution positive sur les stocks de poissons adultes.**

